ADP
مجلة حوليات التراث
Revue Annales du Patrimoine
P-ISSN 1112-5020 / E-ISSN 2602-6945

L'enseignement du FLE aux universités yéménites Le début et la fin

Teaching FLE in Yemeni Universities The beginning and the end

Dr Fares Al Ameri
Universités yéménites, Yémen
fgassare@yahoo.fr

Reçu le : 8/8/2024 - Accepté le : 27/8/2024

24
2024

Pour citer l'article :
✳ Dr Fares Al Ameri : L'enseignement du FLE aux universités yéménites le début et la fin, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 24, Septembre 2024, pp. 31-44.

BY-NC-ND

http://annalesdupatrimoine.wordpress.com

***

Revue Annales du patrimoine, N° 24, 2024, pp. 31 - 44
P-ISSN 1112-5020 / E-ISSN 2602-6945

L'enseignement du FLE aux universités yéménites Le début et la fin

Dr Fares Al Ameri
Universités yéménites, Yémen

Résumé :

Cet article a pour objectif de mettre en lumière la situation de l'enseignement et apprentissage universitaire du français langue étrangère au Yémen. Il s'agit tout d'abord de montrer le début de l'insertion du programme du FLE aux universités yéménites. Ce programme, qui a démarré il y a trente ans, se voit ces dernières années, disparaitre de la liste des programmes actifs d'enseignement universitaire. Certes, la faible demande a conduit certaines universités à suspendre ou fermer leurs programmes du FLE. Il importe ainsi de savoir pourquoi l'on est arrivé à cette situation tout en prenant connaissance des causes pour pouvoir ensuit y apporter des réponses.

Mot-clés :

FLE, enseignement, apprentissage, Yémen, décroissement.

Teaching FLE in Yemeni Universities The beginning and the end

Dr Fares Al Ameri
Yemeni Universities, Yemen

Abstract:

This article aims to highlight the situation of university teaching and learning of French as a foreign language in Yemen. First of all, it is about showing the beginning of the insertion and development of the FFL program in Yemeni universities. This program, which started thirty years ago, has disappeared from the maps of active university teaching programs. The low demand for learning French has led some universities to suspend their FFL programs. It is therefore important to know why we got to this point in order to be able to provide answers.

Keywords:

FFL, teaching, learning, Yemen, decline.

Reçu le : 8/8/2024 - Accepté le : 27/8/2024
fgassare@yahoo.fr
© Université de Mostaganem, Algérie 2024

Introduction :

L'enseignement du FLE a commencé au Yémen dans les années quatre-vingts. Il s'agissait d'un diplôme de deux ans qui va devenir dans les décennies suivantes une licence de 4 ans enseignée dans cinq universités.

Il faut reconnaitre que l'enseignement du français langue étrangère a connu une évolution importante entre 1994 et 2014 : le nombre des apprenants de français a augmenté de manière considérable. On comptait à l'époque plus de 500 étudiants universitaires dans les cinq départements déployés sur les territoires yéménites, sans compter ceux qui l'apprennent dans des écoles ou instituts privés.

Néanmoins l'enseignement du français au Yémen en général et aux universités en particulier a connu ces dernières années une décroissance affreuses. Les responsables de l'enseignement du français dans les différentes universités yéménites la qualifient d'un effondrement dans la mesure où le nombre des apprenants ne constitue pas 2% par rapport à celui enregistré par exemple en 2014.

Pour comprendre cette situation, nous allons tout d'abord donner un aperçu rapide sur l'évolution de l'enseignement du FLE au Yémen. Puis nous procédons à une collecte des données statistiques qui nous permettent de comprendre l'ambleur de ce problème tout en les comparant avec celles de l'année 2014. Nous avons choisi ces deux dates (2014 et 2024) en particulier car elles représentent, selon nos interlocuteurs, l'apogée et la chute de l'enseignement du français au Yémen.

Nous distribuons ensuit un questionnaire aux responsables de l'enseignement du FLE dans les universités yéménites. Il se compose des questions ouvertes pour donner aux questionnés la liberté de s'exprimer sur l'origine de ce problème. Les réponses de ces derniers vont nous servir de références. Elles nous permettent également de comprendre davantage la situation et d'analyser les causes pour pouvoir proposer des solutions.

1 - Aperçu sur l'enseignement du FLE au Yémen :

L'enseignement des langues étrangères est devenu de plus en plus une nécessité primordiale, surtout avec l'avènement de la mondialisation et de la montée incroyable des échanges commerciaux, afin de pérenniser les contacts avec le monde étranger. Pour cette raison, le Yémen, comme bien d'autres pays, s'est pleinement orienté vers le monde extérieur ces dernières années, par la voie de l'enseignement des langues étrangères en tant que moyen de communication et d'échanges. Ainsi le gouvernement yéménite admet, dans ce sens, l'enseignement des langues étrangères telles que l'anglais, le français, l'allemand et l'italien.

Néanmoins, l'enseignement des langues étrangères au Yémen favorise, dans sa politique linguistique, la langue anglaise. Celle-ci occupe la première place dans le bilan des langues étrangères à enseigner et à apprendre, vu son statut et sa place mondiale dans les échanges internationaux. L'anglais est en plus la seule langue étrangère enseignée de façon obligatoire dans les écoles, lycées et universités yéménites. Il est admis dans le système éducatif depuis le début du XX^{e} siècle à Aden (anciennement capitale du Sud du Yémen). Quant aux autres langues : française, allemande ou italienne, elles ont été intégrées au système éducatif bien plus tard. Il s'agit plus précisément de la fin des années quatre vingt. Cependant le statut de l'enseignement de ces dernières reste jusqu'à maintenant relativement aléatoire.

Pour l'enseignement de la langue française à l'école, il ne date que du début des années quatre-vingt dix, plus précisément de 1992. Quant à l'enseignement universitaire, il a commencé un peu en avance en tant que diplôme de 2 ans, dans les années quatre-vingts, avant de devenir une licence de 4 ans en 1991[(1)].

2 - Description de l'enseignement du français au Yémen :

Durant les années soixante, qui marquent le début de l'histoire récente du Yémen, suite à la révolution yéménite, la

France n'a eu aucun contact culturel ou politique remarquable avec le Yémen et ce, dans les deux sens. Ainsi, la présence de la langue et de la culture française n'est pas fréquente par rapport à son statut dans d'autres pays voisins comme Djibouti, Egypte, Syrie ou Liban. Pourtant le Yémen était également un pays de destination pour certains poètes et hommes de lettres français. Nous faisons allusion ici à Rimbaud, le poète qui s'est installé à Aden à partir de 1880 jusqu'en 1891 et Henri de Monfreid qui raconte dans son roman "Les Secrets de la mer rouge" (1931) ou dans "Les derniers jours de l'Arabie Heureuse" (1935) ses aventures dans l'Arabie Heureuse. Sans oublier les aventures de Kessel dans son roman Fortune carrée (1977) et bien d'autres que nous n'avons pas le temps de citer dans ce travail. Pour honorer la mémoire des deux voyageurs français (Rimbaud et Monfreid) l'Ambassade de France donne en 2005, leurs noms aux deux centres culturels français du Yémen qui assurent l'enseignement et la diffusion de la culture française. Ces centres français vont porter les noms de deux poètes jusqu'à la fin de l'année 2011 où ils deviendront : Institut Français de Sana'a et d'Aden.

Nous signalons ici que l'enseignement du français commence à partir des années soixante pour la partie sud du pays, alors qu'il débutera, un peu tard, pour la partie nord du Yémen. Ce n'est que dans les années quatre-vingts que l'enseignement du français commence réellement dans la partie nord du Yémen (La République Arabe du Yémen)[(2)]. Cette différence est peut-être sujette au positionnement politique de l'une et de l'autre partie du Yémen par rapport à l'étranger. Le côté sud (La République Démocratique et Populaire du Yémen) du pays, nous semble-t-il, était plus ouvert sur le monde et en contact avec des pays européens comme la Russie ou les pays de l'union soviétique [(3)].

1. Bilan de l'évolution du français au Yémen :

L'enseignement du français débute à Aden (Capitale du sud du Yémen avant la réunification de deux parties) dans les années

soixante avec l'ouverture, à l'initiative d'un ressortissant libanais, d'un Centre des Langues Vivantes : l'anglais, l'espagnol, et en premier lieu le français. L'enseignement du français n'y était pas efficace et ce pour deux raisons principales : d'une part, l'enseignement était très lent ; il fallait deux ans pour finir la méthode utilisée (Voix et Image de France) qui a été introduite à des fins commerciales. D'autre part, ces années-là (les années soixante) ont été marquées par la lutte la plus féroce contre le régime colonial de la Grande-Bretagne(4).

A partir de 1972, la même méthode va être introduite à la Faculté de la Pédagogie (l'équivalent d'une école normale). Cet établissement, a été fondé dans le but de former des professeurs. L'enseignement se déroulait sur quatre ans. Deux professeurs français y travaillaient à raison de deux heures par semaine. Quelques années après, ces cours ne se faisaient plus de façon régulière à cause de petit nombre d'apprenants. Puis la direction de la Faculté décide de suspendre cet enseignement pour des raisons financières. En 1982, on reprend l'enseignement du français, mais cette fois-ci à l'Institut des Langues Etrangères en tant que cours libres introduits avec l'anglais, le russe etc. Les cours étaient offerts à tous ceux qui désiraient apprendre le français. Quant à la méthode, il s'agissait de "De Vive Voix", jusqu'aux années 1986 où elle fut remplacée par la méthode "Le Nouveau Sans Frontière".

Quant à Sana'a (capitale du Nord), l'enseignement commence au Centre des Langues à l'Université de Sana'a. Pourtant cette opération pédagogique n'a pas donné de résultats satisfaisants. Pour remédier à ce problème et renforcer cet enseignement, un accord fut signé entre l'Université de Franche-Comté de Besançon et l'Université de Sana'a en vue de créer un diplôme de deux ans. Celui-ci démarre en 1986. Pour soutenir l'enseignement du français au Yémen, l'Ambassade de France, signera en 1991 un accord avec l'Université de Sana'a afin de créer une licence de français. Trois ans plus tard, une licence

de français fut introduite à l'Université de Taez, alors que cette licence ne fut ouverte à l'Université de Dammar et à la Faculté des Langues de Sana'a qu'en 1997. Pour l'Université d'Aden, cette licence n'a vu le jour qu'à partir de 1998.

2. L'évolution du FLE en quelques dates :

Septembre 1986 : ouverture d'un diplôme de français à l'Institut des Langues, Université de Sana'a.

Septembre 1991 : ouverture du Département de français à la Faculté des Lettres, Université de Sana'a.

Septembre 1992 : introduction du français en option dans cinq établissements secondaires.

Septembre 1994 : ouverture du Département de français à la Faculté des Lettres, Université de Taez.

Septembre 1997 : ouverture de deux départements de français à la Faculté des langues, Université de Sana'a et à la Faculté des lettres, Université de Dhamar.

Septembre1998 : ouverture du Département de français à la Faculté des Lettres, Université d'Aden.

Janvier 2004 : réouverture d'un master à la Faculté des Lettres, Université de Sana'a[(5)].

Juillet 2024 : ouverture du département de traduction (français-arabe, arabe-français) à la Faculté des langues de l'Université de Taez.

3 - L'enseignement du FLE aux universités yéménites :

L'enseignement du FLE aux universités yéménites date, Comme nous l'avons déjà signalé, du début des années quatre-vingt-dix. Depuis cette date, six départements enseignant le français ont vu le jour. Ces départements projettent de former des personnes capables de parler, écrire, enseigner le français langue étrangère et traduire du et vers le français. Nous parlons en détails de chaque département pour donner une image complète de l'enseignement du français dans chacun d'entre eux.

1. Le Département de français à Sana'a :

Pour avoir un diplôme en langue et littérature

françaises, l'étudiant doit suivre quatre ans d'étude. Ce programme de diplôme a été inauguré en 1991. Il a la capacité d'accueillir chaque année 50 étudiants, ce qui constitue normalement un public de 200 étudiants repartis sur les quatre niveaux.

Cet enseignement aboutit, après quatre ans d'études, à un diplôme de licence, option enseignement et littérature française. Le département peut délivrer entre 30 et 40 diplômes par an en fonction du niveau de réussite des apprenants. En dehors de ce département, nous retrouvons des cours de français, comme modules secondaires, destinés aux étudiants du département d'anglais (1 ère et 2ème années).

En ce qui concerne le corps enseignant, le département compte aujourd'hui en 2024 un docteur et 3 assistants. Le conflit et la suspension de paiement de salaire est sans doute à l'origine de ce décroissement de l'effectif du personnel(6).

2. Le Département de français à Taez :

C'est le département dans lequel nous avons fait notre diplôme de licence. Il s'agit de même programme appliqué à la Faculté des Lettres de Sana'a qui s'effectue en coopération avec le secteur linguistique et culturel de l'Ambassade de France au Yémen. Ce département a ouvert ses portes, pour la première fois, en 1994. Les étudiants, qui veulent apprendre le français, doivent, pour être admis, passer par un test de sélection. La sélection s'effectue en fonction de la motivation de l'apprenant. Ainsi le département accueille 40 nouveaux étudiants par ans, ce qui fait que le nombre total d'apprenants doit normalement vaciller entre 150 et 160 dans tous les niveaux. Quant à l'équipe enseignante, elle se compose actuellement de cinq maîtres de conférences yéménites et cinq assistants en dehors de ceux qui poursuivent des études supérieures à l'étranger.

3. Le Département de français à Dhamar :

Ce département, qui a été ouvert en 1997, est le plus en

difficulté au niveau de son corps enseignant, manuels et supports éducatifs. Ce département n'accueille pas beaucoup d'étudiants car il se situe dans une région encore rurale où l'éducation n'est pas très développée. Ainsi, ce département compte dans les jours normaux entre 110 et 130 étudiants. Quant au corps enseignant, on compte trois maîtres de conférences et cinq assistants sans compter ceux qui font des études supérieures à l'étranger.

4. Le Département de français à la Faculté des Langues :

Nous retrouvons à l'Université de Sana'a un autre département qui enseigne aussi la langue française, il est, par contre, attaché à la Faculté des Langues.

En effet, ce département a été ouvert en 1997 par la volonté de l'Université de Sana'a de créer une Faculté des langues regroupant le plus grand nombre possible des langues vivantes dans son programme universitaire. Il est donc destiné à un public assez large, entre 200 et 250 étudiants, repartis sur l'ensemble des quatre niveaux. La particularité de ce département consiste également dans le fait d'orienter davantage les étudiants vers le domaine de la traduction français/arabe et arabe/français. Le corps enseignant se compose actuellement de trois maîtres de conférences, quatre professeurs titulaires de master, cinq assistants, hormis ceux qui suivent des études supérieures à l'étranger.

5. Le Département de français à Aden :

L'Université d'Aden a intégré le français, en tant que diplôme de licence, obtenu après quatre ans d'études, dans son programme d'enseignement en 1998. Ce département compte seulement deux maîtres de conférences et six assistants enseignant les quatre niveaux dont les apprenants sont estimés en temps normal entre 100 et 120.

6. Le Département de traduction à Taez :

Ce département est récemment ouvert et plus précisément en juillet 2024. Son programme vise à former des professionnels en traduction français-arabe et arabes-français. Il s'agit d'une

licence en traduction s'étalant sur quatre ans. Ce programme d'étude a été fondé en fonction de la volonté de l'Université de Taez de diversifier ses programmes d'enseignement.

Par contre, nous ne disposons d'aucune information statistique car l'admission y est encore en cours.

4 - Recul du français aux universités yéménites :

Il faut signaler que l'enseignement universitaire du FLE au Yémen a connu ses dernières années un décroissement important. Cela a commencé, selon nos interlocuteurs, à partir de l'année universitaire 2016-2017. Il arrive à son apogée en 2024 où le nombre des demandes d'admission est très faible ou en manque de sorte que certains niveaux d'apprentissage aient été suspendus ou fermés.

Il est important de signaler que la majorité des départements de français n'ont pas d'étudiants inscrits dans les quatre niveaux universitaires. Les statistiques collectées via notre questionnaire affirment la fermeture de deux niveaux, au moins, par département.

5 - Le questionnaire "objectifs et analyses" :

Nous avons distribué un questionnaire aux responsables de l'enseignement du FLE aux universités yéménites dans le but de mettre en lumière la situation de l'enseignement et apprentissage du FLE au Yémen. Il s'agit d'avoir des informations sur le niveau de demande d'admissions en 2024 et le nombre d'apprenants. Le questionnaire vise également à collecter des données statistiques permettant de faire une comparaison entre les années universitaires 2014 et 2024 au niveau du nombre d'apprenants inscrits en FLE. Ainsi, la comparaison nous permettra d'évaluer la situation actuelle par rapport à l'année 2014 dont nous disposons des statistiques. Nous avons choisi cette année universitaire en particulier car, en plus des informations disponibles, elle constitue, pour la majorité de nos interlocuteurs, l'année exemplaire de l'enseignement et apprentissage du FLE au Yémen.

Ainsi le questionnaire se compose des questions suivantes :

Q1. Que pensez-vous de la demande d'admission en FLE de cette année 2024 dans votre département ?

Nous avons posé cette question dans le but d'évaluer le niveau de demande d'apprentissage du FLE en 2024. Les informations collectées des réponses nous serviront de faire la comparaison entre les deux années universitaires en question (2014 et 2014).

Les retours collectés sur cette question montrent que la demande d'inscription enregistrée au Département de français à la Faculté des langues est très faible. Il s'agit seulement de huit demandes d'admission déposées dans ce département de français. Quant aux autres départements, aucune demande d'inscription n'a été enregistrée.

Q2. Pourquoi la demande d'apprendre le français est faible à votre avis ?

Il s'agit de savoir pourquoi l'enseignement du français s'est détérioré, selon nos interlocuteurs, ces dernières années.

Les réponses obtenues de la part de nos interlocuteurs classent les causes en fonction des points suivants :

1. Le conflit et la situation économique difficile : la situation économique difficile des familles ne leur permettent pas de financer les études de leurs enfants. Ainsi beaucoup de jeunes ont quitté les études universitaires pour chercher du travail et répondre au besoin de leurs familles.
2. L'absence du rôle culturel de la France au pays : il faut noter que la France n'a aucune présence diplomatique ni culturelle sur les territoires yéménites depuis fin 2015. Cela a amené à l'arrêt définitif de soutiens présentés souvent de la part de la France, que ce soit sous forme des bourses d'études, de formation des professeurs ou des événements culturels.
3. L'absence des débouchés au marché du travail : il importe de signaler que les diplômés du FLE ont du mal à trouver du travail qui correspond à leurs compétences acquises, surtout après la suspension officielle de l'enseignement du français aux

établissements scolaires.

Q3. Combien d'étudiants avez-vous en 2024 dans les quatre niveaux ?

Cette question vise à collecter des informations statistiques concernant le nombre total des apprenants du français dans l'ensemble des départements de français au pays.

Il s'agit, d'après les réponses obtenues de nos interlocuteurs, de 40 étudiants inscrits dans les cinq départements. Ces étudiants sont repartis sur les quatre niveaux universitaires.

Q4. Combien d'étudiants aviez-vous en 2014 ?

Nous avons posé cette question dans le but de collecter des données qui nous permettent de faire une comparaison entre les années universitaires 2014 et 2024. Ces dates représentent respectivement, comme nous l'avons déjà dit, l'apogée et l'effondrement de l'enseignement universitaire du français au Yémen.

Nos interlocuteurs affirment avoir en 2014, le nombre de 454 étudiants inscrits dans les cinq départements du FLE au pays. En comparant les deux chiffres, nous découvrons que le nombre des apprenants inscrits en 2024 est dix fois inferieurs à celui de l'année universitaire 2014. Il s'agit de 40 étudiants en 2024. Cela constitue plus précisément 8.8%. Ces étudiants sont repartis sur les cinq départements de la manière suivante :

a. Département de français à la Faculté des lettres à Sana 'a : Il s'agit de 4 étudiants en 2024 contre 75 en 2014. Ces 4 étudiants sont seulement en 3ème année. Pour les trois autres niveaux universitaires aucun étudiant n'y est inscrit.

b. Département de français à la Faculté des langues à Sana'a : Il s'agit de 25 étudiants en 2024 contre 150 en 2014. C'est le seul département qui possède encore des étudiants dans les quatre niveaux d'études universitaires. Pourtant ce nombre d'étudiants constitue à peine 14.6% par rapport au nombre d'étudiants inscrits en 2014.

c. Département de français à la Faculté des lettres à Taez : On

compte dans ce département 3 étudiants en 2024 contre 82 en 2014. Ces 3 étudiants sont en 4ème année. Cela signifie que faute d'étudiants, les trois autres niveaux sont fermés.

d. Département de français à la Faculté des lettres à Aden : Ce sont 8 étudiants en 2024 contre 78 en 2014. Ces 8 étudiants sont en troisième et quatrième années. Cela signifie qu'aucun étudiant n'est inscrit aux deux autres niveaux.

e. Département de français à la Faculté des lettres à Dhamar : Il s'agit de 4 étudiants en 2024 contre 60 en 2014. Les quatre étudiants sont en 3ème année. Quant aux trois autres niveaux universitaires, ils sont fermés car aucun étudiant n'y est inscrit.

6 - Résultats obtenus :

Ces résultats nous amènent à comprendre l'ambleur de ce problème qui annonce peut-être la fin de l'enseignement du français aux universités yéménites. Certains niveaux sont déjà fermés du fait du manque d'étudiants. Ce recul revient selon nos interlocuteurs à l'absence du rôle culturel de la France sur les territoires yéménites. Il s'agit également du manque des débouchés offerts et disponibles aux marchés du travail pour les diplômés du FLE.

7 - Propositions :

Pour régler ce problème nous proposons, en référence aux points de vue de nos interlocuteurs, les solutions suivantes :

1. Activer le rôle culturel de la France sur les territoires yéménites, à savoir les événements culturels, les bourses d'études et la formation qui motivent l'apprentissage et l'enseignement du français.
2. Développer les programmes du FLE en y insérant des cursus qui permettant d'acquérir, en plus de la langue française, d'autres compétences qui facilitent aux diplômés du FLE l'accès au marché du travail.
3. Reprendre l'enseignement du français dans les établissements scolaires, ce qui peut créer des postes pour les diplômés du FLE.

Conclusion :

L'enseignement du FLE avait connu, à la fin des années quatre vingt dix, un épanouissement traduit par l'ouverture de plusieurs programmes d'enseignement du FLE dans certaines universités yémenites. Beaucoup d'étudiants ont favorisé l'apprentissage du français. Les bourses d'étude, la formation et les événements culturels financés par l'Ambassade de France ont certainement attiré ces derniers.

Vingt ans plus tard l'enseignement et apprentissage du FLE connait un décroissement aigu annonçant peut-être la fin de son enseignement dans la majorité des universités yéménites. Les résultats obtenus de cette recherche montrent que le manque d'étudiants a occasionné la suspension ou la fermeture de l'enseignement de certains niveaux dans des universités yéménites. Les première et deuxième années, qui correspondent aux Niveau 1 et Niveau 2, sont fermées dans cinq départements universitaires de l'ensemble de six.

Enfin, il faut signaler que l'absence du soutien, des événements culturels français et le manque des débouchés ont abouti à cette situation qui nécessite une réaction rapide pour y apporter des solutions.

Notes :

1 - Fares Gassare : En vue d'améliore la compétence de communication orale chez les apprenants yéménites de la Faculté des langues, recherche de master 2, Université de Sana'a, Sana'a, 2009, p. 13.

2 - Trek Naji : Enseignement / apprentissage des langues étrangères au Yémen. Etude des erreurs et difficultés en français rencontrées par des étudiants yéménites à partir de l'analyse des productions écrites, thèse de doctorat, Université Paris 3, 2013, p. 32.

3 - Shehab AL-Saman : La gestualité pédagogique chez les enseignants yéménites dans la classe de FLE (Universités de Sana'a et Dhamar), thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 2010, p. 19.

4 - Mohamed Ibrahime : L'enseignement du français au Yémen, in, L'OBS, nº 2 janvier, Sana'a, 2000, pp. 5-7.

5 - Fares Al-Ameri : Les apprenants yéménites face à la problématique

interculturelle : expérimentation, analyses et propositions, thèse de doctorat, Université Paul Valery, Montpellier III, 2014, p. 65.
6 - Fares Al-Ameri: Conflict and Social Inequalities in Yemen: An Increase in Inequality of Access to Primary Education, in International Journal of European Studies. Vol. 7, N° 1, 2023, pp. 1-7.

Références :

1 - Al-Ameri, Fares : Conflict and Social Inequalities in Yemen: An Increase in Inequality of Access to Primary Education, in International Journal of European Studies. Vol. 7, N° 1, 2023.
2 - Al-Ameri, Fares : Les apprenants yéménites face à la problématique interculturelle : expérimentation, analyses et propositions, thèse de doctorat, Université Paul Valery, Montpellier III, 2014.
3 - AL Saman, Shehab : La gestualité pédagogique chez les enseignants yéménites dans la classe de FLE (Universités de Sana'a et Dhamar), thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier 2010.
4 - Gassare, Fares : En vue d'améliore la compétence de communication orale chez les apprenants yéménites de la Faculté des langues, recherche de master 2, Université de Sana'a, Sana'a 2009.
5 - Ibrahim, Mohammed : L'enseignement du français au Yémen, in, L'OBS, nº 2 janvier, Sana'a 2000.
6 - Naji, Trek : Enseignement/apprentissage des langues étrangères au Yémen. Etude des erreurs et difficultés en français rencontrées par des étudiants yéménites à partir de l'analyse des productions écrites, thèse de doctorat, Université Paris 3, Paris 2013.